



## AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE ET PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Conformément à l'article 6 du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 « relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel », le participant consent aux traitements (collecte, enregistrement, conservation, consultation, utilisation, communication) de ses données à caractère personnel par la Fondation René Cassin afin de permettre notamment la gestion de cette activité. Les données du participant seront conservées pendant la durée nécessaire à la finalité du traitement avant de faire l'objet d'un archivage intermédiaire compte tenu des durées légales.

En outre, le décret n°2019-536 du 29 mai 2019, entré en vigueur le 1er juin 2019 parachève l'adaptation de la loi "Informatique et Libertés" au RGPD et, précise certaines règles de procédures devant la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) ainsi que les droits des personnes concernées.

Le participant prend connaissance de ce qu'il dispose, en vertu des stipulations des articles 15, 16, 17, 18 et 21 du règlement précité d'un droit d'accès aux données le concernant, d'un droit de **rectification**, d'un droit **d'opposition**, d'un droit à la **limitation du traitement** de ses données ainsi que d'un droit à **l'effacement** de ses données. Pour exercer ces droits ou en cas de difficulté, il convient de contacter la Fondation René Cassin, par courriel ([administration@iidh.org](mailto:administration@iidh.org)).

Enfin, et conformément à l'article 7 dudit Règlement, le participant est informé de la possibilité de **retirer ce consentement à tout moment**, après en avoir informé la Fondation René Cassin, par courriel à l'adresse précitée.

Le participant donne son accord pour être **filmé et/ou photographié** dans le cadre du déroulement de l'activité organisée par la Fondation.

À cet effet, il autorise la Fondation René Cassin, dans le cadre de la promotion de ses actions, à **utiliser, diffuser, en tout ou en partie, les images et/ou les enregistrements vidéo réalisés**, sans limite de territoire et en respectant la limitation de durée réglementaire relative à la législation française au moment de la signature.

Cette autorisation comprend le droit de reproduire et de communiquer ce matériel au public via les **réseaux sociaux et le site internet de la Fondation**, ainsi que pour tout support de communication édité par la Fondation.





## FONDATION RENÉ CASSIN

Le Participant reconnaît qu'il ne pourra prétendre à **aucune rémunération** pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Enfin, le participant est informé de la possibilité de **retirer ce consentement** à tout moment, après en avoir informé la Fondation René Cassin, par courriel à l'adresse précitée.

